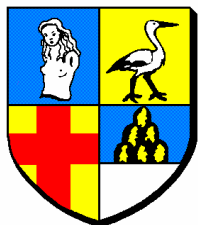


Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal



Séance du 05 mai 2011
Convocation du 28 avril 2011
Sous la présidence de M. Jean-Luc RUCH, Maire

Présents : Mmes & MM. les Adjoints

WEBER Jean-Marc - BUREL Christophe - SPIELMANN Florence -
WENGER Bernadette - TROESTLER Vincent

Nombre des
conseillers

élus :
23

Mmes & MM. les Conseillers Municipaux :

FENGER Jean-Pierre - HUBER Cathie - SCHAEFFER Thomas - GOEPP Christian -
METZ Sylvain - WEICKERT Jean-Luc - FISCHER Serge - GEISTEL Anne -
MULLER Marc - STOEFFLER Patrick - GUILLERMINET Didier -
GRIMLER Damien

Conseillers en
fonction :
23

Conseillers présents
et représentés :
20

Absents excusés : M. BLEGER Mathieu a donné pouvoir à M. METZ Sylvain
M. GUNTZ Frédéric a donné pouvoir à Mme WENGER Bernadette
M. GUILLERMINET Didier a donné pouvoir à Mme SPIELMANN Florence
M. KURZ Christophe

Absents : M. BUCHMANN Philippe - Mme SERBONT Christine

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Création d'une régie temporaire
- Création d'un poste de technicien territorial
- Contrat de Mlle Bourst

I APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 06 AVRIL 2011 *n° 23/11*

Il y a lieu de rectifier le point X 2) : M. Thomas SCHAEFFER et non M. Thomas KELHETTER s'abstient lors du vote du point.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de la séance du 06 avril 2011.

20 P

II CREATION D'UNE REGIE TEMPORAIRE *n° 24/11*

Dans le cadre de l'organisation de l'exposition « Art 67 », pour se conformer aux règles de la comptabilité publique et afin de pouvoir encaisser les droits de place dus par les exposants, M. le Maire soumet au Conseil Municipal la mise en place d'une régie temporaire et propose de nommer Mme Mireille LEDERMANN, régisseur principal.

20P

III LOTISSEMENT « LES CHEVREUILS 3 »

n°25/11

Dans la continuité des travaux et afin d'attribuer les nouveaux numéros de maison du lotissement « Les Chevreuils 3 », Monsieur Jean-Marc WEBER, Adjoint au Maire, propose au Conseil Municipal de choisir le nom de la rue.

Après délibération, le Conseil Municipal choisit comme nom « rue des Ecureuils » pour la boucle intérieure et décide la prolongation de la rue des Biches vers l'ouest donnant sur la rue Albert Schweitzer.

20 P

IV FIXATION DES LOYERS DES IMMEUBLES COMMUNAUX

n°26/11

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les nouveaux tarifs des loyers d'habitation communaux pour la période du 01 juillet 2011 au 30 juin 2012.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'augmenter les loyers des immeubles communaux de 1,45 % sur la base de l'indice de référence loyers d'immeuble d'habitation 2011, à savoir :

- Logement 2 ^e étage Mairie :	Mme SCHWARTZ Marthe	365,81 € / mois
Charges locatives :	électricité / chauffage	746,57 € / an
	Eau (+ 2 %)	74,66 € / an
- Ecole Maternelle :	Mme LACHMANN Chantal (yoga)	166,60 € / an
- Immeuble 23, rue de la Liberté :	Salon de coiffure RIDE M. Louise	501,51 € / mois
	Cabinet de kiné SCHWALD	641,90€ / mois
	Logement 1 ^{er} étage ESSLINGER	370,81 € / mois
	Studio LAZARUS Sophie	140,40 € / mois
	(avance sur charges : 15,24 € par mois)	
- Immeuble 24, rue Leclerc :	Mme HUMPERT / VAL Yvette	552,05 € / mois
	(avance sur charges : 15,24 € par mois)	
	Mme PIASENTIN Marie-Claire	439,86 € / mois
	Mme SCHWINTE Marcelline	400,11 € / mois
	Mlle ESCHBACH Françoise	347,09 € / mois
	(avance sur charges : 15,24 € par mois)	
- 2, rue de la Liberté	Local commercial ID'HALL (Mme ACHARD)	618,22 € / mois
	Agence MAXI HABITAT / MH Gestion	399,72 € / mois
	(avance sur charges : 15,24 € par mois)	
- 1, rue de Hangenbieten	M. MAYER Alain	484,97 € / mois
- location garage rue du Centre:	M. SCHWARTZ Bertrand	29,89 € / mois
	M. NOPPER Marcel	29,89 € / mois

20 P

V ACHAT RIDEAUX SALLE DU CONSEIL

n°27/11

Monsieur Christophe BUREL, Adjoint au Maire, soumet au Conseil Municipal un devis de l'entreprise « Décoration SCHWEITZ » pour l'achat des rideaux de la salle du conseil.

Après délibération et sur proposition de la Commission du Patrimoine et des Equipements Public, le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise « Décoration SCHWEITZ » pour un montant TTC de 5 932,28 €.

Le crédit nécessaire est inscrit au budget primitif 2011 au c/2135-200.

20P

VI ACHAT MATERIEL ESCC

n°28/11

Monsieur Vincent TROESTLER, Adjoint au Maire, soumet au Conseil Municipal un devis de l'entreprise Froid Gilbert et un devis de l'entreprise Comptoir Hôtelier d'Alsace pour l'achat de matériel pour compléter l'équipement de la cuisine de l'espace socioculturel.

Après délibération et sur proposition de la Commission des Associations le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise Froid Gilbert pour un montant TTC de 2 409,94 € et l'offre de Comptoir Hôtelier d'Alsace pour un montant TTC de 632,06 €.

Le crédit nécessaire est inscrit au budget primitif 2011 au c/2184-4.

19 P – 1 A (M. Patrick STOEFFLER)

VII TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS DE FOOTBALLn°29/11

1) Arrosage automatique

n° 29a/11

Monsieur Vincent TROESTLER, Adjoint au Maire, soumet au Conseil Municipal 2 devis pour l'acquisition d'un système d'arrosage automatique pour le terrain d'honneur.

Après délibération et sur proposition de la Commission des Associations le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise CSE qui inclut l'arrosage automatique pour le petit terrain vert et le terrain d'honneur, pour un montant TTC de 19 824,79 €.

Le crédit nécessaire pour ces travaux est prévu au budget primitif 2011 au c/ 2128-510.

Le Conseil Municipal demande au Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Général.

18P – 2 A (MM. Damien GRIMLER et Frédéric GUNTZ)

2) Entretien du terrain d'honneur

n° 29b/11

Monsieur Vincent TROESTLER, Adjoint au Maire, soumet au Conseil Municipal le devis de l'entreprise CSE pour les prestations mécaniques annuelles à effectuer sur le terrain d'honneur, à savoir :

- Un décompactage au printemps
- Un épandage du matériau, l'aération, l'émiettement et la fourniture de sable en été
- Un traitement sélectif et un décompactage à l'automne.

Monsieur Vincent Troestler propose de conclure une convention de prestations mécaniques avec l'entreprise CSE : la Commune s'engage sur 3 ans et en contrepartie, une remise de 3% est effectuée sur le coût des prestations annuelles.

Après délibération et sur proposition de la Commission des Associations le Conseil Municipal décide de faire effectuer ces travaux par l'entreprise CSE pour un montant TTC de 4 536,65 €.

Le crédit nécessaire pour l'ensemble de ces travaux est prévu au budget primitif 2011 au c/ 615211.

19P – 1 A (M.Frédéric GUNTZ)

3) Entretien du terrain synthétique

n° 29c/11

Monsieur Vincent TROESTLER, Adjoint au Maire, soumet au Conseil Municipal le devis de l'entreprise SCHMITT Environnement pour l'entretien annuel du terrain de football synthétique.

Il s'agit d'une opération en deux passages prévoyant un brossage rotatif et l'aspiration de l'ensemble de la surface du terrain des pollutions végétales, autres et des salissures de fientes.

Après délibération et sur proposition de la Commission des Associations, le Conseil Municipal décide de faire effectuer ces travaux par l'entreprise SCHMIT Environnement pour un montant TTC de 5 262,40 €.

Le crédit nécessaire pour l'ensemble de ces travaux est prévu au budget primitif 2011 au c/ 615211.

19P – 1 A (M.Frédéric GUNTZ)

4) **Acquisition abri de touche**

n°29d/11

Monsieur Vincent TROESTLER, Adjoint au Maire, soumet au Conseil Municipal un devis de l'entreprise Casal Sport l'acquisition d'abris de touche pour le terrain d'honneur.

Après délibération et sur proposition de la Commission des Associations le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise Casal Sport pour un montant TTC de 3 052,78 €.

Le crédit nécessaire pour l'ensemble de ces travaux est prévu au budget primitif 2011 au c/2128-510. Le Conseil Municipal demande au Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Général.

19P – 1 A (M.Frédéric GUNTZ)

VIII FESTIVITES DU 13 JUILLET 2011

n° 30/11

Dans le cadre des festivités du 13 juillet 2011, Monsieur Vincent TROESTLER, Adjoint au Maire, soumet au Conseil Municipal l'offre de la Société ESPACE COUVERT pour la location de 6 pagodes s'élevant à TTC 1 532,08 €.

Monsieur TROESTLER informe le Conseil Municipal que l'offre pour le feu d'artifice proposée par la Société PYRAGRIC est fixée sur les mêmes bases qu'en 2010, soit un montant TTC de 3 500 €.

Il propose de reconduire le contrat avec l'orchestre DIAMOND STAR dont le montant annuel de la prestation est de 1 200 € pour un engagement sur 3ans.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les différentes offres établies pour les festivités du 13 juillet ; à savoir :

- ESPACE COUVERT pour la location des pagodes pour un montant TTC de 1 532,08 €
- PYRAGRIC pour le feu d'artifice pour un montant TTC de 3 500,00 €
- DIAMOND STAR pour l'orchestre pour un montant TTC de 1 200,00 €
- SECURITAS pour assurer la sécurité (cf point n° IX).

Le crédit nécessaire pour l'ensemble de ces prestations est prévu au budget primitif 2010 au c/ 6232.

20P

IX CONTRAT DE PRESTATION DE SECURITE

n° 31/11

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire le contrat de prestations avec SECURITAS pour assurer des rondes de surveillance au courant de l'été 2011.

L'intervention sera effectuée entre 21 h et 4 h du matin du 15 juin au 15 septembre 2011.

Vu les remarques effectuées par la Sous-Préfète, il y a lieu de signer un nouveau contrat mentionnant que la surveillance s'effectue sur les bâtiments communaux de Duttlenheim.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un nouveau contrat de prestations avec SECURITAS qui s'élève à TTC 1 329,95 € / mois, soit 15 959,42 € / an.

Par ailleurs, le Conseil Municipal souhaite qu'une surveillance spéciale soit assurée par 2 agents de sécurité à l'occasion de la soirée du 13 juillet 2011 entre 20 h et 3 h du matin près de l'E.S.S.C.

La société SGOF est retenue pour un montant TTC de 382,75 € TTC.

Le crédit nécessaire pour ces missions est prévu au budget primitif 2010 au c/ 6218.

20P

X PRISE EN CHARGE DE FRAIS DE TRANSPORT

Aucune demande n'a été déposée.

XI DEMANDES DE SUBVENTION

n° 32/11

1) Amicale des Sapeurs Pompiers

n°32a/11

Monsieur Vincent TROESTLER, Adjoint au Maire, soumet au Conseil Municipal une demande de subvention de l'Amicale des Sapeurs Pompiers pour des achats d'habillement, de matériel informatique et d'instruments de musique.

Le montant total de l'investissement s'élève à TTC 4 578,00.

Après délibération et sur proposition de la Commission des Associations, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention d'un montant total de 1 411,00 €.

Le crédit nécessaire est inscrit au budget primitif 2011 au c/ 6574.

18 P – 2 Abstentions (MM. Vincent TROESTLER – Marc MULLER)

2) Installation chauffage solaire

n°32b/11

Monsieur Jean-Marc WEBER, Adjoint au Maire, soumet au Conseil Municipal la demande de subvention pour l'installation de panneaux solaires émanant de M. Jean-Pierre THUMSER.

Après délibération, compte tenu que l'intéressé a obtenu l'accord le 1^{er} mars 2011 pour la réalisation de ces travaux, le Conseil Municipal décide d'accorder à M. Jean-Pierre THUMSER une subvention de 150,00 €.

Le crédit nécessaire est inscrit au budget primitif 2011 au c/ 6574.

20P

XII DISSOLUTION DU CLUB DES JEUNES

n° 33/11

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la radiation du « Club des Jeunes » prononcée par le tribunal d'instance de Molsheim.

Conformément au statut de l'association radiée, l'actif restant devra être distribué par la Commune à une ou plusieurs associations poursuivant des buts similaires.

Monsieur le Maire propose de partager l'actif restant entre des associations œuvrant pour la jeunesse et de verser ainsi 385,19 € à la Teen 'Act, aux sections jeunes du FCD et de la Concorde.

20P

XIII QUESTIONS DE PERSONNEL

n° 34/11

1) Nomination stagiaire

n° 34a/11

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 9 décembre 2009 créant le poste d'adjoint du patrimoine,
Vu l'arrêté d'engagement d'un agent non titulaire en date du 24 février 2010,

Considérant que l'arrête d'engagement de Mme Corinne GAMBÉY est arrivé à son terme et qu'il ne peut pas être renouvelé,

Monsieur le Maire propose de nommer Mme Corinne GAMBÉY stagiaire en vue de sa titularisation.

20P

2) Titularisation

n° 34b/11

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 9 décembre 2009 créant le poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe,

Vu le contrat d'engagement d'un travailleur handicapé en date 24 février 2010,

CONSIDERANT que le contrat d'engagement de Mlle Bourst Annabel est arrivé à terme et qu'il prévoit la titularisation de l'intéressé à son terme,

Monsieur le Maire propose de titulariser Mlle Bourst Annabel.

20P

3) Création de poste

n° 34c/11

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du 29 mars 2011,

CONSIDERANT que Monsieur URBAN est inscrit sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de technicien établie par le Président du Centre de Gestion du Bas-Rhin avec effet du 01 avril 2011 au titre de la promotion interne,

Monsieur le Maire propose de créer le poste de technicien territorial en faveur de Monsieur Claude Urban au titre la promotion interne.

20P

4) Mise en disponibilité

n° 34d/11

Vu le courrier en date 28 mars 2011 par lequel Monsieur Didier GREATTI, agent d'animation, renouvelle sa demande de mise en disponibilité pour une période de un an à compter du 1^{er} août 2011,

Monsieur le Maire propose de renouveler la mise en disponibilité de Monsieur Didier Greatti pour une période de 1 an.

20P

XVII DIVERS & INFORMATIONS

Dans le cadre du lotissement « Les Chevreuils 3 », 6 permis de construire ont été instruits et vont être accordés.

Sur le chantier Rue Denis Papin, les plantations se terminent. Des réparations d'enrobés sur voirie et trottoir ont été effectués rue Ampère.

Monsieur Esslinger Sébastien, agent intérimaire, intervient aux services techniques pour une durée de 6 mois.

Dans le cadre de la convention signée avec le SDIS, les sites situés « 19 rue de la Liberté » et « 56 rue du Général de Gaulle » seront occupés par le groupement le vendredi 20 mai 2011.

Le Lions Club de Molsheim a offert le 1^{er} défibrillateur à la Commune de Duttlenheim; il sera installé à l'espace socioculturel.

Dimanche 8 mai 2011 aura lieu la traditionnelle commémoration avec une participation d'un petit comité de pompiers et des enfants de l'école primaire Jean Hans Arp.

La section Chuchi de la Concorde organise sa traditionnelle matinée dégustation le dimanche 15 mai 2011 sur le thème de l'Afrique Equatoriale.

Les 28 et 29 mai 2011 aura lieu l'exposition « Art 67 », la biennale des artistes du Bas-Rhin, organisée par la Commune.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu mercredi le 8 juin à 20 h.